



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 19 JUIN 2025

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **34**

- représentés : **6**

TOTAL **40**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 19 juin à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire -	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire -
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	M. Marc DECKERT, Adjoint - -
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire -	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> - M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire - M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> - Mme Véronique ELO, Adjointe	M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> - M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	- - - -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

Mme Laurence HOMMEL	ayant donné procuration à Mme Nathalie DISCHLER
Mme Marie-Mad. IANTZEN	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET
Mme Christelle WAGNER-TONNER	ayant donné procuration à Mme Chantal JEANPERT
Mme Catherine WOLFF	ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ
M. Patrick SCHULTHEISS,	ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE

Membre titulaire représenté par son suppléant :

M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG

Membres excusés :

Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe de GRESSWILLER
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Alain VON WIEDNER, Adjoint de SOULTZ-LES-BAINS
M. Philippe BUCHMANN, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

OBJET : FINANCES ET BUDGET – AIRES D’ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : INSTAURATION DE NOUVEAUX TARIFS

N° 25-39

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU sa délibération N° 16-102 du 15 décembre 2016, modifiée par délibérations N° 22-54 du 30 juin 2022, N° 23-54 du 29 juin 2023, N° 24-41 du 4 juillet 2024 et N° 24-98 du 19 décembre 2024, fixant les tarifs et droits d’entrée de l’aire d’accueil des gens du voyage de MOLSHEIM ;

VU sa délibération N° 16-105 du 15 décembre 2016, modifiée par délibération N° 19-50 du 27 juin 2019, fixant les tarifs de location des emplacements de l’aire d’accueil des gens du voyage de MUTZIG ;

VU sa délibération N° 24-32 du 28 mars 2024, adoptant la consistance technique du projet de réhabilitation de l’aire d’accueil des gens du voyage de MUTZIG ;

ESTIMANT dès lors opportun d’harmoniser les tarifs d’occupation des aires d’accueil des gens du voyage de MOLSHEIM et de MUTZIG ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 5 juin 2025, proposant l’instauration d’une nouvelle tarification prenant en compte les diverses situations particulières ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l’unanimité
instaure**

les tarifs d’occupation des aires d’accueil des gens du voyage, comme suit :

A. Aire d’accueil des gens du voyage de MOLSHEIM :

Droits d’occupation	Tarif journalier TTC
Terrain nu sans bloc sanitaire	0,80 €
Toilettes individuelles	0,30 €
Bloc sanitaire individuel, comportant douche, toilettes et lavabo	1,00 €
Droits d’accès aux fluides	
Branchement individuel en eau potable	0,25 €
Branchement électrique individuel	0,25 €
Frais de collecte des ordures ménagères	
Pour 2 passages par semaine	1,40 €
Pour 1 passage par semaine	0,70 €
Pour 1 passage toutes les 2 semaines	0,35 €

⇒ Tarif des fluides :

↳ Eau : 3,73 € T.T.C./m³
↳ Electricité : 0,26 € T.T.C./kWh,

étant précisé que ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} août 2025,

B. Aire d'accueil des gens du voyage de MUTZIG :

Droits d'occupation	Tarif mensuel TTC
Terrain nu sans bloc sanitaire	24,00 €
Toilettes individuelles	9,00 €
Bloc sanitaire individuel, comportant douche, toilettes et lavabo	30,00 €
Droits d'accès aux fluides	
Branchement individuel en eau potable	7,50 €
Branchement électrique individuel	7,50 €
Frais de collecte des ordures ménagères*	
Pour 2 passages par semaine	42,00 €
Pour 1 passage par semaine	21,00 €
Pour 1 passage toutes les 2 semaines	10,50 €

* en cas de non-respect de la formule de collecte des ordures ménagères souscrite, la Communauté de Communes refacturera à l'occupant le vidage des bacs supplémentaires, selon le montant réel acquitté au SELECT'OM.

⇒ En ce qui concerne les fluides, les résidents souscriront les contrats directement auprès des fournisseurs d'eau et d'électricité, au plus tard pour le 1^{er} avril 2026,

étant précisé que ces tarifs sont applicables à compter de la souscription par l'occupant des contrats de fourniture d'eau et d'électricité auprès du Service des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (S.D.E.A.) et de l'Electricité de STRASBOURG.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Laurent FARON

Le Président,




Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 20 juin 2025
- publication sur le site internet le : 20 juin 2025

Acte à classer**DE-25-39**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-06-20T10-13-39.00 (MI261986585)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20250619-DE-25-39-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : FINANCES ET BUDGET - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
: INSTAURATION DE NOUVEAUX TARIFS

Date de décision : 19/06/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [25-39 AAGV INSTAURATION
NOUVEAUX TARIFS.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 20/06/25 à 10:13

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 20/06/25 à 10:13

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 20/06/25 à 10:17